

# Une initiative du Conseil Général

**Cette rubrique se donne pour objectif de mettre en valeur l'action associative et les initiatives des habitants du canton. Elle vous est ouverte : n'hésitez pas à y faire passer vos messages !**

## Les petits débrouillards

« Les Petits Débrouillards » favorisent l'accès des jeunes à la culture scientifique et technique. Ils contribuent ainsi à l'éducation et à la formation de jeunes citoyens. Cette familiarité avec les sciences s'acquiert par le jeu, la pratique et l'échange, en étroite liaison avec le quotidien. Le Conseil Général soutient l'association pour son intervention dans les quartiers populaires (Prado et Moulon par exemple). Elle intervient aussi dans les collèges du Cher.

**Ecole Marcel Plaisant, rue Jean Moulin  
18000 Bourges - 02.48.24.21.06  
a.gaudry@lespetitsdebrouillards.org**

**Subvention du Conseil général : 27000 € dont un contrat Cap'Asso pour l'aide à l'emploi associatif.**

## Les Mille Univers

L'atelier typographique des Mille Univers est installé sur la friche culturelle L'Antre-peaux, route de la Chapelle. Le livre est de toutes les initiatives de l'association, des ateliers pédagogiques aux résidences d'auteurs. Beaucoup d'enfants du Cher ont eu la chance de visiter l'atelier et de composer eux-mêmes leurs livres : c'est une excellente façon de travailler la langue écrite et de découvrir le plaisir de lire. Les Mille Univers proposent aussi « les Récréations » avec les écrivains de l'Oulipo. Elles ont lieu cette année du 13 au 17 juillet. Ces ateliers et rencontres d'écriture autour d'auteurs talentueux nous invitent à réveiller nos esprits !

**32 bis, route de La Chapelle 18000 Bourges  
02.48.50.31.75  
www.mille-univers.net**

**Subvention du Conseil général : 15500 € et participation à l'édition 2009 des Futurs de l'Écrit en collaboration avec le Centre Culturel de Rencontres de Noirlac**

## Bourges Agglo Services

La régie de quartier, située rue Jean Rameau, a pour objectif d'améliorer le quotidien des habitants, en créant du lien social et en accompagnant l'insertion professionnelle des habitants du quartier. Elle intervient dans les secteurs de l'environnement, de la propreté et du bâtiment hors gros œuvre. Depuis plusieurs années, des salariés de la régie ont trouvé des emplois dans les entreprises de Bourges ou ont bénéficié d'un CDI à Bourges Agglo Services. Chaque année, dix personnes employées en contrat aidé remettent à leur tour un pied dans l'emploi.

**15 rue Jean Rameau - BP 3009 18027  
Bourges Cédex - 02-48-70-00-03**

**Subvention du Conseil général : 22 225 € dont un contrat Cap'Asso pour l'aide à l'emploi associatif + 13 275 € d'avance sur fonds européen.**



L'Agence de Développement économique du Cher, associant collectivités locales et entreprises, a pour mission de doper le développement économique du département.

L'ADC aide à la création d'entreprises en gérant la pépinière baptisée le « Carré des créateurs », un espace de bureaux et d'ateliers, aménagé à Lahitolle par le Conseil Général. Le Carré des créateurs, qui fait aujourd'hui le plein, s'est associé à la boutique de gestion Anna pour accompagner les créateurs ou repreneurs d'entreprises.

L'ADC prospecte pour attirer des entreprises dans le Cher. Ainsi, elle promeut notre département dans des salons professionnels en France et à l'étranger, sur les créneaux porteurs pour notre territoire : logistique, aéronautique, mécanique,

agro-industries et industrie du bois, bijouterie-joaillerie,... Pour 2008, les résultats portent sur plus de 400 emplois.

Tout récemment, une délégation de l'ADC et du Conseil Général, conduite par Alain Rafesthain, Président et Jean-Pierre Saulnier, Vice-Président, s'est rendue en Chine. Des échanges basés sur la réciprocité sont envisagés avec la commune de Cangzhou, située au sud de Pékin, dans les domaines universitaires (IUT, ENSIB, Institut linguistique franco-chinois du groupe d'enseignement Ste-Marie), économiques, touristiques et culturels. L'aéroport de Déols pourrait jouer un rôle stratégique dans les échanges commerciaux avec ces partenaires.

**A savoir : l'ADC organise à Bourges les 17 et 18 septembre prochains le 56ème congrès des économies régionales sur le thème « réinventer le développement économique local » : un énorme enjeu pour les villes moyennes, à l'heure des métropoles.**

## Info-service

### Revenu de Solidarité Active

- **Pour les personnes qui n'étaient pas allocataires du RMI ou de l'API** et qui bénéficient de revenus modestes (temps partiels, salaire unique et famille nombreuse, très petites entreprises,...), appelez le **3939** ou connectez-vous sur les sites **www.caf.fr** et **www.msa.fr** pour vous renseigner sur vos droits.
- **Pour les allocataires du RMI ou de l'API**, vous devenez automatiquement allocataires du RSA. Votre contrat d'insertion devra être normalement renouvelé à son terme. Selon votre situation, vous serez alors prioritairement orienté vers le Pôle Emploi ou vous continuerez d'être suivi par les travailleurs sociaux de l'insertion du Conseil Général ou du CCAS.



**Dans notre société riche, de plus en plus de gens travaillent sans gagner leur vie ou ne trouvent aucun emploi. Les inégalités parfois scandaleuses entre très riches et très pauvres doivent être dénoncées avec force.**

**En s'impliquant avec détermination dans la mise en place du Revenu de Solidarité Active, décidé par le gouvernement, le Conseil général du Cher entend permettre aux 20 000 foyers du Cher privés d'emplois ou insuffisamment rémunérés de compléter leur revenu (voir au verso). Le Conseil Général du Cher se mobilise et mobilise tous ses partenaires pour que l'accès aux droits soit assuré pour tous le 5 juillet prochain.**

**Il sera aussi vigilant pour que les allocataires du RSA en recherche d'emploi soient, comme prévu par la loi, accueillis et accompagnés par le Pôle Emploi. Pour les personnes pour qui l'accès à l'emploi est difficilement envisageable à court terme, par exemple pour des raisons de santé, les actions de soutien social et personnel seront maintenues.**

**Un suivi et une évaluation du RSA seront indispensables dans les mois et années qui viennent. Car la loi n'a rien prévu pour inciter les entreprises à combattre le travail précaire et valoriser les salaires. Les budgets consacrés au RSA pourraient donc rapidement exploser.**

**Rappelons que l'Etat doit toujours 18,4 millions d'euros au Conseil Général du Cher au titre du RMI. C'est pour moi une véritable source d'inquiétude.**

**Irène Félix**

Vice-Présidente du Conseil Général  
Conseillère municipale de Bourges

## Protéger et mettre en valeur les espaces naturels sensibles

Cachés derrière les bouchures, discrètement installés sur les pelouses calcaires ou survivants des dernières zones humides et des tourbières, insectes et fleurs rares prospèrent dans notre département.

Le Conseil Général a une responsabilité particulière pour protéger et mettre en valeur les espaces naturels sensibles et prend cette mission très au sérieux. Ses objectifs : connaître et protéger la biodiversité, mettre en valeur et faire connaître ces richesses vivantes du département, gérer et aménager les milieux naturels.



La drosera, plante carnivore des tourbières du Val d'Allier

Par la mise en place d'une recette dédiée aux espaces naturels sensibles, il s'est donné les moyens de cette nouvelle politique. L'acquisition de parcelles de bocage particulièrement remarquables à côté de l'abbaye de Noirlac est la première pierre pour la mise en place, dans la concertation, d'un réseau d'espaces naturels sensibles dans le Cher. Il s'appuiera sur l'inventaire des zones humides et sur l'état des lieux du patrimoine naturel du Cher réalisé par le Conservatoire du Patrimoine naturel de la région Centre.

**A noter : une convention avec l'Office National des Forêts a permis de recenser et valoriser les mares forestières du département où vivent les tritons marbrés, crêtés et palmés et toutes espèces d'amphibiens\*. A visiter cet été sous l'égide de l'ONF.**

\*La classe des amphibiens comprend les grenouilles, les crapauds, les salamandres, les tritons...

## L'éco-quartier Baudens : une innovation à Bourges

Le Conseil Général, propriétaire de l'ancien Hôpital Baudens, a revendu le site pour qu'il y soit créé le premier éco-quartier de Bourges. Un éco-quartier, ce sont des constructions de haute qualité environnementale, dans un quartier où la circulation privilégie les déplacements doux, où la rencontre entre les habitants est favorisée et la biodiversité respectée.

Ce projet intéresse tous les Berruyers : vous pouvez venir vous informer à la **réunion publique** organisée par le Conseil Général **mardi 30 juin à 18 h 30**, salle du Duc Jean, Place Marcel Plaisant.

## Pour contacter votre conseillère générale

**Irène Félix – Conseil Général du Cher – Place Marcel Plaisant  
18023 Bourges Cédex – tél : 02 48 27 69 72  
mél : i.felix@elus.cg18.fr http://irenefelix.blogspot.com**

### Permanences :

- Salle polyvalente de l'école du Grand Meaulnes  
rue Louis de Raynal  
Jeudi 25 juin de 11 heures à 12 heures
- 20 rue du Prinal  
Samedi 4 juillet de 11 heures à 12 heures

